

## Un diocèse réuni pour accueillir son nouvel évêque.

*Article rédigé par les élèves de CM2 lors des activités périscolaires, entre 12h et 14h.*

Le dimanche 25 mars 2012, durant la messe qui clôturait le pèlerinage diocésain, aux Sanctuaires, nous avons accueilli notre nouvel évêque. En effet, monseigneur Nicolas Brouwet succède à Monseigneur Jacques Perrier.

La Basilique Saint Pie X était remplie : il y avait de nombreux évêques, prêtres et diacres ainsi que des enfants de chœur et le groupe des enfants du Cœur de marie dont font partie plusieurs filles de notre école.

Des pèlerins de tout le diocèse ont répondu présents pour ce jour de fête. Toutes les générations s'étaient rassemblées autour des autorités religieuses et politiques. La messe a duré 1h45 mais le temps est passé très vite. Heureusement que les hospitaliers de Bigorre veillaient au bon ordre.

Monseigneur Brouwet est jeune ; il a à peine 50 ans et cela nous fait plaisir. Quand il parlait, durant son homélie, il était plongé dans la prière. Tout ce qu'il nous a dit était vraiment intéressant.

Comme chaque évêque, Monseigneur Brouwet a une devise épiscopale : « *Marchons sous la conduite de l'Esprit Saint* » (Paul aux Galates, 5-25).

Nous espérons qu'il viendra nous rendre visite à l'école ; nous serions très heureux et fiers de lui présenter Massabielle et de lui poser quelques questions.

-----

*Nous avons profité de cet évènement pour effectuer quelques recherches et comprendre un peu mieux ce qu'est un évêque :*

*L'évêque est considéré par l'Église catholique comme successeur des apôtres. Il a en charge l'administration d'une circonscription appelée diocèse. Il réside dans la ville où se trouve sa cathédrale : pour Monseigneur Brouwet, c'est donc à Tarbes. Il représente la plus haute autorité juridique de notre diocèse : il a le droit d'y admettre des prêtres ou de les exclure. C'est lui qui donne les missions aux prêtres et, par exemple, qui envoie tel prêtre dans telle paroisse.*

*Ses plus proches collaborateurs sont le vicaire général et les vicaires épiscopaux. L'évêque est également assisté de conseils presbytéraux.*

*Lors de la confirmation (normalement pratiquée par l'évêque mais parfois délégué aux prêtres diocésains), l'onction est effectuée avec l'huile chrismale bénie par l'évêque.*